



VELO CLUB DE SAINT-DENIS

REGLEMENT PARTICULIER

LES 4 HEURES V.T.T. DE CHAMP-FLEURI

Parking du Vélodrome de Champ-Fleuri à Saint-Denis

Dimanche 18 mars 2012 – Vélo Club de Saint-Denis

PROGRAMME

Rassemblement – Emargement de 06h30 à 07h50

Mise en Grille : 08h15

Départ à : 08h30

Remise des Récompenses à : 12h45

Catégories :

Seniors :	19/39ans	Juniors :	17/18ans
Vétéran :	40ans et plus	Féminine :	17ans et plus
Mixte :	17ans et plus		
Non-Licencié :	17ans et plus (Certificat médical obligatoire)		

Cadet G/F : 15/16ans : **3H DE COURSE UNIQUEMENT**

Minime G/F : 13/14ans : **2H DE COURSE UNIQUEMENT**

Les cadets G et F n'effectueront que 3H de course et ne pourront concourir que dans la catégorie Cadet.

Les minimes G et F n'effectueront que 2H de course et ne pourront concourir que dans la catégorie Minime.

Pour les licenciés de 2011: renouvellement de la licence 2012 obligatoire.
Pour les non licenciés : uniquement les coureurs non licenciés de 2011 et avant.

Important : 1 Non licencié peut participer avec 1 licencié (classement SCRATCH uniquement).

L'autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs non licenciés (17ans et plus).

Possibilité de mixer les catégories, l'âge le plus sportif déterminera la catégorie de l'équipe.

REGLEMENT

Réaliser le plus grand nombre de tours possible en 4h – 2 coureurs par équipe. Relais obligatoire tous les tours.

INSCRIPTIONS

Impérativement avant le **vendredi 16/03/2012-12h** sur bulletin officiel qui transmettrons :

- par fax au Comité Régional de Cyclisme : **0262 45 22 55.**
- Par mail au Comité Régional de Cyclisme : **ffcrun@wanadoo.fr**

Licenciés : **15.00 €**

Non licenciés : **20.00 €**

Sur place pour tous : **20.00 €**

Commissaires : NATIVEL Pierrot, DE COTTE Philippe, GOULJAR Eddy, HUET Patrick.

Renseignements : 0692 87 92 29

Pour tout autre point du règlement se référer à la réglementation de la F.F.C.

BONNE COURSE A TOUS !